

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 939 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux sous-officiers et tirailleurs du R. T. X. n » 2.

n° 939

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 décembre 1941

Numéro JO
n° 541 du 31/12/1941

Date du numéro
31 décembre 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion l'honneur.

Vu ordonnance organique du 18 septembre 1844. rendue applicable à 'la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 20 juin 1911 portant création de la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française

Sur la proposition du général commandant supérieur des troupes.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux sous-officiers et tirailleurs «lu bataillon de tirailleurs sénégalais n° 2 dont les noms suivent : Antime Togo, sergent : Koudoussi Bambara, caporal; Radia Ta, 1re classe; Boubacar Dieme, 1re classe; Celate Kambou, 1re classe; Kaba Camara, 1re classe; Yero Korka, 1re classe; Traoré Tiete, 2e classe; G a Kouagbeu, 2e classe; Amadou Ba, 2e classe; Dehouo Bagbeu, 1re classe; Amadi Leno, 1re classe. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.